



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE VÉRETZ

Bulletin d'inscription

Inscription individuelle, valable un an

- ▶ **Particuliers Véretzois, enfants et adultes**
sur présentation d'un justificatif de domicile
- ▶ **Structures publiques, groupes ou classes**
- ▶ **Professionnels exerçant à Véretz**
sur présentation d'une carte professionnelle

GRATUIT

Ce bulletin permet d'inscrire plusieurs membres d'un même foyer. Chacun disposera de sa propre carte de lecteur.

Marche à suivre : remplir la feuille, la signer, puis la remettre au personnel de la bibliothèque avec les justificatifs indiqués ci-dessus.

1 TYPE D'INSCRIPTION

☐ Particulier

☐ Professionnel

☐ Structure

2 LES ADULTES DU FOYER

ADULTE 1	Nom	Prénom	Date de naissance

Souhaitez-vous que l'historique de vos prêts soit enregistré ? ☐ OUI ☐ NON

ADULTE 2	Nom	Prénom	Date de naissance

Souhaitez-vous que l'historique de vos prêts soit enregistré ? ☐ OUI ☐ NON

3 COORDONNÉES DU RESPONSABLE

Nom et adresse du responsable

Code postal

Commune

Téléphone 1

Téléphone 2

Adresse électronique

4 LES ENFANTS À INSCRIRE

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe et école

5 VOTRE BIBLIOTHÈQUE COMMUNIQUE AVEC VOUS

Acceptez-vous de recevoir les informations de la bibliothèque par courriel, notamment sa newsletter mensuelle ?

☐ OUI ☐ NON

Vos données personnelles sont utilisées exclusivement par la bibliothèque, dans le but de communiquer ses informations auprès des lecteurs. Elles ne sont en aucun cas transmises à un tiers. Vous pouvez à tout moment vous désinscrire de la newsletter, en cliquant sur le lien prévu en bas de celle-ci.

6 ENGAGEMENT DU LECTEUR

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance du règlement de la bibliothèque municipale et m'engage à le respecter.

DATE ET SIGNATURE Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

7 AUTORISATION PARENTALE

À remplir uniquement si les enfants peuvent venir seuls à la bibliothèque.

Je soussigné(e) certifie que les enfants
sont inscrits à la bibliothèque municipale de Véretz avec mon autorisation, et je les autorise à s'y rendre seuls et à y emprunter des documents. Le déplacement des enfants hors des murs de la bibliothèque, ainsi que l'état des documents empruntés, sont placés sous la responsabilité des parents.

Vu, le

SIGNATURE DU RESPONSABLE